



Bulletin d'Informations Communales

Juin 2022

— BARJAC —

n° 115

Sommaire

Informations pratiques	1
Communiqué / Pétition	2
Animations de l'été	2-3
Le dessous des cartes	4
Conseils municipaux	5-7
Travaux	7
Vie des hameaux et des associations	8
État-civil	8

Les beaux jours sont déjà là et les moments de détente et de vacances approchent. Ce sera l'occasion, comme l'été dernier, de nous retrouver pour des moments conviviaux et festifs au cœur du village mais aussi dans les hameaux.

Des hameaux dynamiques, des hameaux en travaux, des hameaux mobilisés. En effet, notre commune doit trouver le bon équilibre entre des équipements nécessaires (page 7) et la vigilance sur des projets plus futiles et imposés de l'extérieur. C'est pourquoi les habitants de Cénaret nous ont demandé une tribune au sein de ce bulletin (page 2).

Dans le contexte climatique actuel, notre village doit aussi rester attentif à sa ressource en eau. Notre « dessous des cartes » (page 4) vous propose des éléments de compréhension de notre alimentation en eau potable alors que la situation devient critique sur tout le nord de la commune et que le passage en phase d'alerte sécheresse semble inéluctable. Nous vous invitons tous à être responsables et économes dans la gestion de l'eau.

À très bientôt à l'occasion de nos manifestations estivales,

L'équipe municipale

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



CADASTRE

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers possédant des biens immobiliers sur le territoire de la commune de BARJAC sont informés que la mise à jour des bâtiments du plan cadastral sera entreprise à partir du 22 juin 2022 par le Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de Lozère.

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux (Jérôme Darré) toutes indications propres
- à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise à jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle, ...).
- à les accompagner sur le terrain lors des opérations de mesurage extérieur des constructions.

Le Maire,

PRÉVENTION SÉCHERESSE



Économiser l'eau et éviter son gaspillage



Éviter l'arrosage des pelouses



Pratiquer le paillage de vos plantations et jardins



Éviter d'utiliser vos appareils en demi-charge. Installer des équipements économes en eau



en pages 2 & 3

Mairie ouverte du lundi au vendredi (8h30-12h) ☎ 04 66 47 01 04 Fax : 04 66 47 09 85

mairie-de-barjac48@wanadoo.fr

<https://barjac-en-lozere.fr>

Communiqué

Communiqué du Collectif Contre l'Antenne Relais de Cénaret (CCARC)

Par cet article nous souhaitons informer l'ensemble des habitants de notre commune du projet de la société privée towerCast pour l'implantation d'une deuxième antenne relai sur le hameau de Cénaret, à moins de 100 mètres de l'existante et des habitations.

Le conseil municipal, par une délibération votée à l'unanimité le 29 mars dernier, s'est opposé à ce projet. Le maire a signé l'opposition au permis de construire le 8 juin 2022. Ce document bloque toute démarche de lancement des travaux. Toutefois en cas de recours devant le tribunal administratif par towerCast, nous avons fait le choix de monter un collectif afin de défendre notre paysage et notre santé.

Si vous souhaitez nous soutenir, **une pétition est disponible à la mairie** afin de collecter un maximum de signatures pour défendre notre refus de cette antenne; projet présenté d'utilité publique mais qui pour autant n'apportera aucun service supplémentaire au quotidien pour les habitants de notre commune.

Animations de l'été

Samedi 2 juillet
Pizzaparty à Pierrefiche

Dimanche 10 juillet
Bric-à-brac Gourmand

6 et 7 août
Fête de Barjac

9 août (20h30)
Soirée Chauve-souris

Dimanche 14 août
Bric-à-brac Gourmand

26, 27 et 28 août
Festival du Clown



Venez découvrir les photographies « grand format » du **Mende Festival Photo** mise à disposition par Daniel Bonnet. Vous pourrez les découvrir le long d'un petit parcours au cœur du village et sur chaque façade des fours dans les hameaux.

Profitez de l'été pour (re)découvrir les balades de notre **Topo-Guide réédité** et disponible en mairie et lieux d'accueil touristiques.



**Vous êtes Propriétaire
d'une Résidence secondaire
en Lozère ?**

Donnez nous votre avis !



Scannez le QR Code
ou rendez-vous sur
www.maison48.cc



Animations de l'été

10 juillet
14 août
2022

**Bric à brac
GOURMAND
A
Barjac**

Venez vous régaler local à Barjac à partir de 18h30

Marchés de producteurs et d'artisans locaux :
fromages, glaces, pain, miel, savons, poterie...

Animation musicale
Restauration sur place

Festival du Clown comme un petit coquelicot...

Du 26 au 28 Août 2022

BARJAC en Lozère 4^{ème} édition

ACHAT DES PLACES EN LIGNE FORTEMENT CONSEILLÉ
WWW.HELLOASSO.COM

RESERVATIONS 06 60 43 64 77 cieundeustroissoleils@gmail.com
www.undeustroissoleils.com

Samedi 6 AOÛT

14h - Concours de pétanque en tripléte 300 € + mises
15h - Jeux pour enfants : structure gonflable, jeux en bois, pêche aux canards, chamboulou,...

18h30 - 22h30 : Apéritif concert gratuit avec les trios :
Garden SWING et SKABAZOOK

22h30 - Soirée dansante gratuite : Discomobile



Dimanche 7 AOÛT

14h - Concours de pétanque en doublette 200 € + mises
15h - Jeux pour enfants : structure gonflable, jeux en bois, pêche aux canards, chamboulou,...

19h - *Apéro musical avec Guillaume Caparos*
20h - *Repas : Paëlla géante*
21h - Concert gratuit avec le groupe:
Guillaume Caparos & ses musiciens

Du 26 au 28 août 2022 - 4^{ème} édition

Vendredi 26 août

18h **Ouverture du festival** en musique
19h **Urban et Orbitch** - Cie MicrOsillon
21h **Cabaret clown**

Samedi 27 août

14h **On nez des femmes!** - Collectif Le Nez Dans Le Bocal
16h15 **Aïe Love You** - Céline Barbarin et Cie
18h30 **Les bêtes de foire** - Collectif d'Être Acteur
21h **Les Fines Gueules** : Concert/Bal

Dimanche 28 août

Une journée pour le jeune public !

14h **Une Petite Ourse** - Cie des Chimères
16h **Que d'émotions!** - Cie Les Ailes du rire
17h **Bal des enfants**

SPECTACLES—CONCERTS—BALS—MUSIQUE—EXPOSITION
ANIMATIONS—DEAMBULATIONS DE CLOWNS...



Le dessous des cartes



L'hiver et le printemps qui viennent de passer ont été marqués par de très faibles précipitations. Depuis début juin, notre commune a été placée en **phase vigilance**. Il nous paraît utile de présenter l'adduction de l'eau potable dans notre commune.

Au total **11 captages** existent. En général, ils fournissent l'eau par gravitation naturelle. C'est le cas de tous les hameaux du nord de la commune et du Villaret. Pour la partie centrale, avec le village et le versant en rive droite du Lot, ce sont des pompages successifs de l'eau de cette rivière qui alimentent au final la majorité des habitants de la commune.

Cette hiver, le déficit en eau a conduit à alimenter plusieurs fois par **camions-citernes** le réservoir de Méjantel. Afin de pallier ce problème une liaison a été réalisée permettant un **nouveau maillage** entre les captages excédentaires de Raspailac avec le réseau du Viala-Bas et les captages de Méjantel (photo ci-contre) comme cela existait déjà avec Pierrefiche. Si ces maillages ont suffi au printemps, ils arrivent à leurs limites dans le contexte actuel de forte sécheresse. Économiser l'eau sera aussi crucial cet été.

Dans les projets futurs, il est envisagé de réactiver le captage du Chaou afin d'être moins dépendant du pompage très coûteux en énergie dans le Lot.



✓ **Demande de subvention au titre des amendes de police 2022 (2022_08) [unanimité]**

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :

- Un coussin berlinois avec la signalétique appropriée sur la rue de l'école afin de réduire les dangers pour nos enfants de la Commune. (Travaux faits en régie)
- Une signalétique à 30 km/h sur 4 chemins communaux inscrits sur le recensement de nos voies communales. Ces 4 chemins créeront une liaison entre les différents hameaux de la Commune, permettant ainsi un accès différencié de la voie communale goudronnée. (Travaux faits en régie)
- La pose d'un miroir dans le hameau de Méjantel. (Travaux faits en régie)
- La pose d'un panneau « interdit sauf riverain » au départ d'un chemin communal situé au Camping « le Clos des Peupliers ». (Travaux faits en régie)
- Un garde-corps sur la future place du village de La Roche. (Travaux effectués par AB TRAVAUX SERVICES)

Le coût de ces différents travaux s'élève à 12 736.51 € HT



✓ **Vote des taux d'imposition des taxes Locales 2022 (2022_09) [unanimité]**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'établir le budget prévisionnel 2022 sans augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales.

Après avoir rappelé les taux 2021, il propose de les reconduire pour 2022.

	Taux de référence 2022
Foncière (bâti)	42.68
Foncière (non bâti)	201.05

✓ **Délibération relative à l'organisation du temps de travail des agents (2022_10) [unanimité]**

✓ **Travaux d'électrification Méjantel : versement fonds de concours (2022_11) [unanimité]**

Suite à la demande concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, des devis estimatifs ont été établis pour ce projet dont la réalisation relève de la compétence du SDEE.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement d'un fonds de concours de 46.557,07 € pour un montant total de travaux de 139.671,21€ TTC. Outre ces travaux, le SDEE prendra entièrement à sa charge le renforcement du réseau basse tension existant pour un montant TTC de 82 032,65€.

✓ **Acquisition de bien vacant et sans maître " BRUN Catherine épouse MARTIN " (2022_12) " JARY épouse CHAPTAL XX / BRUN Baptiste " (2022_13) " ROUCH Auguste " (2022_14) " SEGUIN Auguste " (2022_15) " SOULIER Fortuné " (2022_16) [unanimité]**

Ces biens immobiliers reviennent à la commune de BARJAC, à titre gratuit. Après en avoir délibéré, le conseil municipal exerce ses droits en application des dispositions des articles L1123-1 3° et L1123-4 du CGPPP et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à l'incorporation de ces biens vacants et sans maître dans le domaine privé communal.

✓ **Subventions aux associations 2022 (2022_17) [unanimité]**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est prévu au budget primitif 2022, section fonctionnement, article 6574 "Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé", une inscription budgétaire réservée aux demandes de subventions émanant des diverses associations Barjacoises ou extérieures à la Commune. Après avoir examiné les différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal propose d'attribuer les subventions 2022 qui sont récapitulées ci-dessous :

- Anim'Barjac	1 500,00 €
- APE	1 500,00 €
- Chemin URBAIN V	200,00 €
- Cie un deux trois soleils !	1 200,00 €
- COSMA (œuvres sociales Mende et alentours)	1 190,00 €
- Diane Barjacoise	440,00 €
- Pailles en Queues Lozériens	330,00 €
- USEP	120,00 €
_____ Total :	6 480,00 €



Le Marché aux Puces de l'APE

✓ **Projet construction pylône et local technique à Cénaret (2022_18) [unanimité]**

La société TOWERCAST souhaite installer un pylône et un local technique destinés à la diffusion de programmes de Télévision Numérique Terrestre sur la Commune de Barjac et de ses environs.

D'une hauteur de 42 m hors tout, cette antenne serait édifée sur une parcelle privée cadastrée ZB63 à Cénaret.

Considérant que cette parcelle se situe sur la zone Reb1 du Plan de Prévention des Risques mouvement de terrain, interdisant de fait toute construction,

Considérant qu'il existe déjà une antenne de même hauteur sur le village de Cénaret, qui apporte tous les services à la population,

Considérant qu'une deuxième antenne aura un impact négatif sur l'aspect paysager de ce site remarquable,

Considérant la pétition contre ce projet reçue en mairie par les administrés du hameau de Cénaret (62 signatures),

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote contre ce projet d'installation d'un pylône et d'un local technique proposé par la société TOWERCAST.

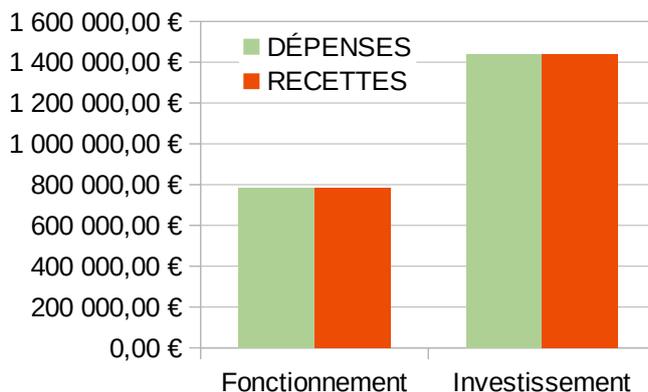
✓ **Subvention exceptionnelle en faveur du peuple Ukrainien (2022_19) [unanimité]**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle au profit des victimes du conflit en Ukraine, à hauteur de 1.500,00 €. Celle-ci sera versée au FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).

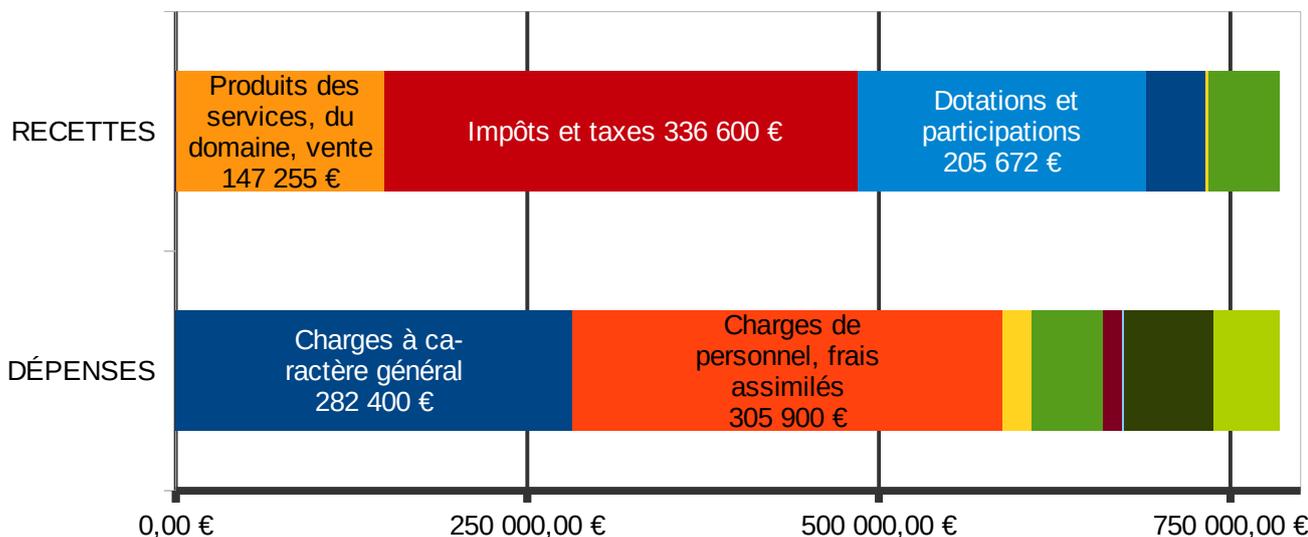
Compte-rendu du conseil du 12 Avril

✓ **Vote du budget primitif (2022_23) [unanimité]**

Pour les sections Fonctionnement et Investissement, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève au total des deux sections à **2 221 827.87 Euros**.



Détail de la section « Fonctionnement » :



✓ **Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école (2022_24) [unanimité]**

le Conseil Municipal fixe à 1 000 € par élève le coût de participation des communes ne disposant pas d'école au fonctionnement de l'école de Barjac pour l'année 2022

✓ **Délégué au Pays d'Art et d'Histoire (2022_25) [unanimité]**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Laurent BAUDOT (Titulaire) et M. David SOULIÉ (Suppléant) pour le représenter au sein du Pays d'Art et d'Histoire.

✓ **Vote de crédits supplémentaires (2022_26) [unanimité]**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante afin de pallier les impayés d'eau et de cantine.

FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
6541	Créances admises en non-valeur	-1117.00	
678	Autres charges exceptionnelles	1117.00	
TOTAL :		0.00	0.00

✓ **Déclassement voie communale Méjantel A 1671 (2022_27) et A 1670 (2022_28) [unanimité]**

Dans le cadre de la régularisation foncière sur la commune, deux parties de la voie communale située sur la commune de Barjac d'une superficie de 77 m² cadastrée E 1671 et 107 m² cadastrée E 1670 ont fait l'objet d'une modification parcellaire suivant plan de division en date du 18 novembre 2021. Ces parcelles ne présentent plus d'intérêt pour la commune, et les propriétaires voisins de ces parcelles se sont proposés de les racheter.

Toutefois, faisant actuellement partie du domaine public communal, il convient préalablement à toute cession d'en prononcer le déclassement.

Travaux réalisés et planifiés sur la commune



Place de la Roche

Relais de téléphonie sur Raspailac

Nouvelle couverture et extension de la salle des fêtes

Murs sur Raspailac



Travaux programmés :

✓ **Enfouissement des réseaux secs sur Méjantel**

Début des travaux début juillet pour une durée de 2 mois et demi.

Pour la circulation, risque d'attente à prévoir, contournement possible par Pierrefiche avec véhicule adapté.

✓ **Aménagement du parking de la Ginèze**

✓ **Élargissement sur le carrefour sur le hameau des Cayres**



Vie des hameaux et des associations

À la bonne franquette

À Recoulettes, le vendredi 20 mai, s'est tenue la fête des voisins. Recoulettes 1, Recoulettes 2, Recoulettes 3, Recoulettes Nord, Recoulettes Sud... bref tous les habitants se sont retrouvés pour partager un moment convivial avec une météo clémente. Cette soirée a permis à chacun de voir, de revoir ou de rencontrer des personnes de son quartier habitant près de chez lui. Les tables étaient copieusement garnies grâce à la participation de tous, les discussions furent nombreuses et la soirée placée sous le signe de la bonne humeur ! Les habitants remercient la mairie pour le prêt de tables et chaises, Un grand merci à vous, nos voisins, d'être venus si nombreux et rendez vous en 2023 !!!



Les prochaines activités du Club « Le Cénaret »



Sortie du vendredi 17 juin sur l'Aubrac.

Déjeuner typique et copieux au Buron.

Promenade digestive l'après-midi (nous en aurons besoin), retour à Barjac en fin d'après-midi.



Pique-nique le dimanche 3 juillet à l'endroit habituel « La France ».

Comme chaque année, prenez votre casse-croûte, vos boules, vos cartes, votre sourire. Rendez-vous au champ de la France à midi. Le club sera heureux de vous offrir l'apéro.

Le samedi 10 septembre sortie à Bort-les-Orgues en Corrèze

Départ de Barjac en car à 7h30 et retour en fin de journée.

Réservez votre place dès à présent auprès des membres du bureau.

Contact et renseignements :

André : 06 70 73 07 06 / Luis 04 66 47 03 95 / Martine bimartin@orange.fr / Claude : 07 81 42 25 00 /

Mustapha 04 66 47 09 13



Retrouvez le bulletin en couleur sur notre site <https://barjac-en-lozere.fr>



État-Civil



Naissance :

Lilian DE ALMEIDA, né le 29/03/2022 à Mende, parents domiciliés avenue de la Résistance
Giulian ROUJON, né le 18/05/2022 à Mende, parents domiciliés Rue de la Grave
Néo CASSAT né le 08/06/2022 à Mende, parents domiciliés Rue de l'église

Décès :

Agnès HAVAUX épouse VANDESMAL, le 21/03/2022, domiciliée à Méjantel